



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ÉTAT État de Vaud

ÉTABLISSEMENT VAUDOIS D'ACCUEIL DES MIGRANTS (EVAM)

Après quinze années à la tête de l'EVAM, Erich Dürst quittera l'EVAM en 2027

Le directeur de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), Erich Dürst, quittera sa fonction en 2027, à l'âge de 64 ans révolus. Cette transition permettra d'ouvrir une nouvelle phase de conduite stratégique s'inscrivant dans la durée. Le Conseil d'État salue l'engagement durable d'Erich Dürst au service du canton et de la politique vaudoise d'accueil des migrants.

Après des études d'histoire à Zürich et à Paris, Erich Dürst débute sa carrière professionnelle en 1990 au sein du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), d'abord sur différents terrains d'intervention à l'étranger, notamment en Yougoslavie, en Russie, en Somalie, au Pérou et au Mozambique, puis au siège genevois de l'institution dès 1996. En 2000, il rejoint l'État de Vaud en qualité de chef de la division asile du Service de la population (SPOP). Il occupe cette fonction jusqu'à sa désignation, en juin 2012, à la direction de l'EVAM.

Durant quinze années à la tête de l'établissement, il aura accompagné l'EVAM avec succès dans un contexte marqué par des évolutions importantes des politiques migratoires et par plusieurs périodes de forte pression sur les dispositifs d'accueil. Le Conseil d'État relève à cet égard son engagement constant, sa connaissance approfondie des enjeux migratoires ainsi que son sens du service public.

L'EVAM a été fortement sollicité lors des crises migratoires de 2015, en lien avec le printemps arabe, puis, de manière exceptionnelle à partir de 2022, en lien avec la guerre en Ukraine. Dans ce contexte, Erich Dürst a dirigé la task force cantonale chargée de coordonner l'action des services de l'État pour faire face à des défis d'une ampleur inédite. Il a en même temps conduit les opérations de l'EVAM qui a vu le nombre de ses bénéficiaires doubler en quelques mois. L'établissement a pu leur assurer en permanence l'hébergement, l'assistance et l'accompagnement.

Entre 2018 et 2019, Erich Dürst a conduit une restructuration de l'EVAM qui a permis à

l'établissement de faire face aux crises du COVID-19 puis de la guerre en Ukraine. Il a également accompagné deux révisions de la LARA et renforcé la politique d'intégration, notamment en favorisant l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

Le poste de directeur ou directrice de l'EVAM sera prochainement mis au concours. Dans cette perspective, le SPOP intensifiera son rôle auprès de l'établissement autonome de droit public qu'est l'EVAM afin d'assurer une transition fluide et la continuité des missions de l'institution.

Le Conseil d'État adressera officiellement ses remerciements à Monsieur Erich Dürst à l'approche de son départ effectif.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 22 mai 2026

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat, [021 316 61 82](tel:0213166182)